



À LA UNE

L'Hospitalisation À Domicile (HAD) ANTIBIOTHÉRAPIE

L'HAD Antibiothérapie est une alternative à l'hospitalisation classique, encouragée par le Gouvernement depuis 2016. Elle vise à faciliter le retour précoce à domicile et réduit la durée de l'hospitalisation.

Objectifs et avantages de l'HAD

Soins continus

Fournir des soins complets dans un environnement familial pour le patient.

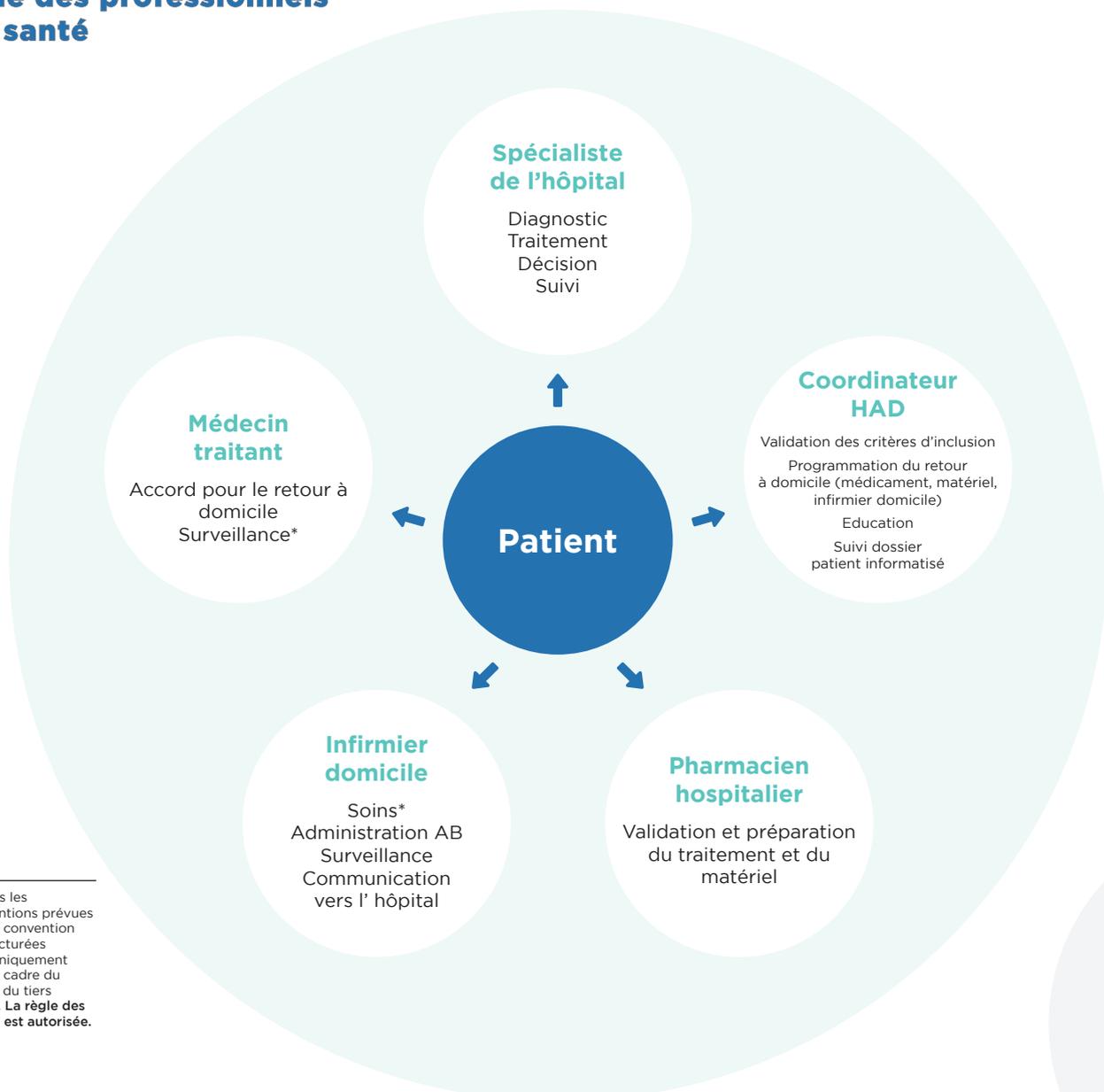
Confort du patient

Suivi médical optimal à domicile tout en permettant au patient de poursuivre ses activités.

Economies de santé

La réduction de la durée des séjours hospitaliers, sans coûts supplémentaires pour les patients, contribue également à diminuer le risque d'infection nosocomiale.

Rôle des professionnels de santé



* Toutes les interventions prévues dans la convention sont facturées électroniquement dans le cadre du régime du tiers payant. La règle des cumuls est autorisée.

Principaux critères d'éligibilité pour l'HAD Antibiotique

- 1 Confirmation de la pathologie**
Examens cliniques et radiologiques pour confirmer l'infection.
- 2 Stabilité du patient**
Patient stable sur le plan infectieux, rénal et psychologique.
- 3 Prélèvements bactériologiques**
Identification de l'antibiotique le plus adapté.
- 4 Encadrement à domicile**
Disponibilité des soins à domicile et évaluation de la situation sociale.
- 5 Durée du traitement à domicile**
Minimum 5 jours.

Coordination des soins

Plan de soins

Accord entre toutes les parties concernées.

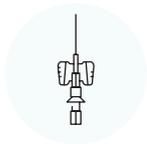
Concertation

Entre le coordinateur médical, l'infirmier HAD AB et les infirmiers à domicile.

Suivi hebdomadaire

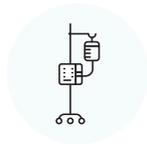
Rendez-vous à l'hôpital pour évaluation et adaptation du traitement.

Problèmes potentiels



Obstruction du cathéter

Vérifier l'absence d'obstruction sur le trajet de perfusion.



Problème de pompe

S'assurer que la pompe administre correctement le médicament.



Infection du cathéter

Surveiller les signes d'infection.



Risque de thrombose

Vérifier le gonflement de la main ou du bras côté PICCline.

En cas de problème, le patient doit contacter :

- 1 Etape 1**
L'infirmier à domicile référent HAD AB et ou le médecin traitant
- 2 Etape 2**
Le coordinateur HAD de l'hôpital référent (jours et heures ouvrables)
- 3 Etape 3**
Contacter ou se rendre aux urgences



En scannant ce QR code, découvrez une vidéo explicative concernant l'HAD Antibiothérapie.



Vous avez une question en matière de prévention et contrôle des infections, en gestion optimale d'une antibiothérapie, d'infectiologie ou de pharmacologie ?

Le **Host Elipse** est accessible du lundi au vendredi entre 9h et 17h :

04 321 51 18

host.elipse@citadelle.be

En province de Liège, le réseau public universitaire Elipse réunit 8 institutions : le Centre hospitalier du Bois de l'Abbaye, le Centre Hospitalier Reine Astrid de Malmedy, le CHR de Huy, le CHR de Verviers, le CHU de Liège, l'hôpital de la Citadelle, la Clinique André Renard, et IsoSL.

